

Le fonctionnement du génitif en coréen: données versus théories

Christine Chabot

▶ To cite this version:

Christine Chabot. Le fonctionnement du génitif en coréen : données versus théories. RJC2018 - 21èmes Rencontres des jeunes chercheurs en Sciences du Langage, May 2018, Paris, France. hal-02406467

HAL Id: hal-02406467

https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-02406467

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Le fonctionnement du génitif en coréen : données versus théories¹

Christine CHABOT

UMR 7107, Université Sorbonne-Nouvelle – Paris 3

christine.chabot@yahoo.fr

RESUME

Cet article traite de la suffixation dite « facultative » du génitif – ŭi du coréen moderne, et a pour but de

démontrer que les théories précédentes sur la suffixation facultative ne suffisent pas à expliquer la

possible omission du génitif. Nous montrerons que l'oralité est loin d'être la seule condition

d'omissibilité du génitif, que cette omission n'est pas le fruit d'un choix arbitraire du locuteur, et que

d'autres paramètres sont à prendre en compte dans l'analyse des données du coréen moderne. Ainsi

nous pourrons également démontrer que, non seulement les théories se basent toujours sur des données,

mais ces théories peuvent le plus souvent être complétées ou enrichies à la lumière de données

nouvelles, et qu'un corpus construit spécifiquement dans le but de répondre à une question théorique

est un outil indispensable dans ce type d'étude.

Mots-clés: génitif – possession – corpus – facultatif – relations nominales.

ABSTRACT

This paper discusses the so-called facultative suffixation of the genitive -ŭi in modern Korean. The

aim of this study is to show that previous theories about the optional suffixation are not sufficient to

explain the omission of the genitive marker in Korean. We will also prove that orality is not the only

condition to the optional marking of genitive, that the omission of the genitive suffix is not based on

an arbitrary choice of the speaker, and that other parameters have to be taken in account to analyze

modern Korean's data. Thereby, it will be shown that even though theories are based on data, it is

always possible to find new data to complete or enrich those theories, and that these types of study

need a corpus elaborated with the intention to elucidate one theoretical question.

Key words: genitive - possession - corpus - optional - nominal relations.

¹ Je voudrais remercier ma directrice de thèse, Injoo Choi-Jonin, qui m'a été d'une aide considérable dans la rédaction de cet article.

1

1. Introduction

Le coréen² est la langue officielle de deux pays : la Corée du Sud et la Corée du Nord. Il est également parlé dans certaines régions de la Chine et dans des pays proches ou éloignés géographiquement de la péninsule coréenne, mais notre travail porte uniquement sur le coréen parlé en Corée du Sud. Celui-ci possède un alphabet qui lui est propre, le *hangeul* (한글), créé au 15° siècle, mais n'a pas de système de romanisation unique utilisé de manière uniforme (contrairement au *Pin Yin* pour le chinois). Les trois systèmes de romanisation du coréen les plus utilisés sont le Yale, qui se base sur l'écriture du coréen (translittération) et qui est utilisé dans la majorité des travaux linguistiques sur le coréen, le McCune Reischauer, qui tient compte davantage d'aspects et qui utilise les signes diacritiques pour la transcription des voyelles ouvertes, et le McCune Reischauer modifié, qui est utilisé dans l'administration coréenne et se distingue du McCune Reischauer par l'absence de diacritiques. Dans cet article, nous utilisons le McCune Reischauer.

Bien que le coréen ait longtemps été considéré comme faisant partie de la famille des langues ouraloaltaïques (comme par exemple le turc), ou bien comme constituant une famille de langues avec le japonais (Vovin, 2000 et 2001), de nombreuses études (par exemple Vovin, 2005 et Antonov, 2006) ont démontré qu'il y avait beaucoup trop de différences entre ces langues pour les affilier à la même famille. Ainsi, le coréen, ainsi que le japonais, semblent être plutôt des isolats, à l'état actuel des recherches.

Du point de vue typologique, le coréen est une langue agglutinante qui utilise des morphèmes liés (suffixes ou clitiques) pour marquer des fonctions syntaxiques, pragmatiques, le temps, le mode, les niveaux de politesse, etc., et dont l'ordre canonique est de type SOV :

| (1) | Sujet | Objet | Verbe |
|-----|---------------------------|-------------------|---------------------|
| | 저는 | 사과를 | 먹었어요. |
| | chŏ-nŭn | sagwa -rŭl | mŏg -ŏss-ŏyo |
| | 1sg.hbl-th | pomme-ACC | manger-PAS-ST(HON) |
| | « J'ai mangé une pomme. » | | |

Dans l'exemple (1) nous pouvons voir que le sujet *chŏ* « moi (humble) » est suffixé par le thème³, le complément *sagwa* « pomme » par l'accusatif, et que le radical *mŏk*- du prédicat *mŏk-ta* « manger »

³ Le suffixe de thème $-\check{u}n/n\check{u}n$ indique une information connue (ici, « moi » est une information connue tandis que le suffixe de cas nominatif -i/ka, aussi appelé cas « sujet », indique une information nouvelle. Ainsi, si $ch\check{o}$ « moi (humble) » était suffixé par le nominatif, l'exemple en (1) aurait eu une lecture de focus (« C'est moi qui ai mangé la pomme »).

² Pour une description complète et détaillée du coréen, voir Duval (2016).

est suivi par la marque du passé –*ŏss*- et par le suffixe terminal honorifique –*ŏyo* qui indique le niveau de politesse le plus couramment utilisé.

Le coréen permet, dans certains cas, d'omettre les suffixes casuels correspondant aux rôles grammaticaux distribués par le prédicat :

```
(2) 저 사과 먹었어요.

chŏ-Ø sagwa-Ø mŏg-ŏss-ŏyo

1SG.HBL-Ø pomme -Ø manger-PAS-ST(HON)

« J'ai mangé une pomme »
```

Dans l'exemple (2), il est possible d'omettre les suffixes de sujet et d'accusatif lorsque les éléments chŏ « moi (humble) » et sagwa « pomme » sont respectivement en position de sujet (en début d'énoncé) et de complément (devant le prédicat). Si le constituant objet est antéposé au constituant sujet, ce dernier doit être obligatoirement suivi par la marque nominative, alors que le constituant objet peut ne pas être marqué par la marque accusative :

```
(3) 사과 제가 먹었어요.

**sagwa-Ø che-ka mŏg-ŏss-ŏyo

pomme-Ø 1SG-NOM manger-PAS-ST(HON)

**C'est moi qui ai mangé la pomme. **
```

En ce qui concerne la construction génitivale, l'ordre des deux constituants est fixe : N1 fonctionne comme déterminant et N2 comme déterminé. La présence du suffixe génitif, qui s'attache au N1, n'est pas toujours obligatoire, comme le nominatif et l'accusatif (cf. (2)). Dans cet article, nous nous intéressons aux différentes théories sur la suffixation dite « optionnelle » ou « facultative » du génitif en coréen, et nous avons pour objectif de répondre aux questions suivantes : dans quels cas peut-on parler de suffixation facultative ? Y-a-t-il réellement des suffixations facultatives en coréen ? Quelles sont les différents paramètres à prendre en compte pour définir les conditions de la suffixation du génitif ?

Pour répondre à ces questions, nous allons commencer par présenter les trois types de constructions nominales distinguées par Han (2012), dans le but de déterminer ce qu'il faut entendre par la notion de suffixation « facultative ». Nous verrons ensuite quelques explications proposées dans certaines grammaires pour expliquer cette suffixation optionnelle, et tenterons de montrer, grâce à des exemples tirés de notre corpus, que ces explications ne posent pas de conditions suffisantes permettant de comprendre le fonctionnement du génitif. Pour terminer, nous verrons quels sont les paramètres, pris

en compte par quelques linguistes, qui nous paraissent importants pour analyser les données du coréen de manière pertinente.

2. TROIS TYPES DE CONSTRUCTION NOMINALE ET SUFFIXE GENITIF

Dans la littérature récente sur le coréen (cf. Shin Sun-Kyung, 2013 ; Park So-Young, 2014), il est le plus souvent question de suffixation « libre » du génitif, terme défini dans le TLFi⁴ comme « Qui n'est pas soumis à une ou plusieurs contraintes externes ». Dans le cas du génitif, une suffixation facultative, optionnelle ou libre – termes que nous utiliserons dans la suite de cet article sans distinction – serait donc la possibilité pour la marque du génitif de s'attacher à un nom ou à un SN (i) par rapport au choix qui sera fait par le locuteur, et (ii) indépendamment de contraintes externes (soit du contexte).

Pour la classification des données que nous avons collectées, nous avons choisi de nous baser sur les types de construction nominale distingués dans l'article de Han (2012), en ne retenant comme critère général de classification que la présence ou l'absence, ainsi que la possible omission, du morphème – $\check{u}i$. Dans cette section, nous présentons les trois types de constructions nominales du coréen ainsi que le type correspondant à la suffixation « libre » du génitif.

Han (2012) distingue trois grands types de construction nominale en fonction de la présence et de l'absence du génitif : le génitif absent (type A), le génitif « facultatif » (type B) et le génitif obligatoire (type C). Le type A est lui-même scindé en deux sous-types Aa et Ab, où Aa possède un N1 référentiellement indépendant et Ab un N1 référentiellement dépendant. Le type B est également scindé en deux sous-types : le type BA où le génitif est absent, et le type BC où le génitif est présent. Les exemples suivants sont ceux que Han (2012) donne dans son article pour représenter chacun des types de suffixation.

b. 국제 결혼

**kukche-Ø kyŏrhon => Type Ab (N1 dépendant)

international mariage

« Mariage international »

4

⁴ Source: http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?177;s=2389803900;r=5;nat=;sol=1;.

(5) a. 문제의 해결

munje-ŭi haegyŏl => Type BA (avec génitif)
problème-GEN solution
« La solution du problème »

b. 문제 해결

munje-Ø haegyŏl => Type BC (sans génitif).

problème-Ø solution

« La solution du/au problème »

(6) a. 평화의 종소리

psyonghwa-ŭi chongsori

paix-GEN son de cloche

** Le son de cloche de la paix **

b. *평화 종소리

p'yŏnghwa-∅ chongsori

paix-∅ son de cloche

Bien que les constructions génitivales de type B soient au cœur de la discussion, nous verrons dans ce qui suit que les deux autres types de constructions permettent d'expliquer différents phénomènes liés à la suffixation optionnelle du génitif en coréen.

3. THEORIES PRINCIPALES SUR LES CONDITIONS D'OMISSION DU GENITIF

3.1 Oralité

La théorie la plus répandue est celle de l'oralité, ou de l'économie de langage. En effet, dans la grammaire de Li Jin-Mieung $(1985)^5$ nous pouvons lire : « Le suf[fixe] $[-\check{u}i]$ est omis le plus souvent et le plus fréquemment possible pour raison d'économie de langage [...] » (p. 278). Il serait omis « soit après les noms collectifs familiers [...] s'ils sont énumérés dans l'ordre décroissant [...] soit pour former une sorte de noms dérivés, composés : noms communs, titre, fonction, qualité, heure, date, année, etc. » (p. 279).

⁵ Cet ouvrage est utilisé comme grammaire de référence dans le cadre de l'enseignement du coréen dans certains établissements universitaires français.

(7) a. 프랑스 사람 p'ŭrangsŭ

France personne

saram

« Un(e) français(e) »

b. 우리 집

uri chip

1.PL maison

« Notre/ma maison »

(8) a. 방안

pang.an

chambre.intérieur

« L'intérieur de la/d'une chambre »

b. 회사 사장

hoesa sajang

société président

« Le président de la société »

c. 밤열시

pam yŏl shi

nuit dix heures

« Dix heures du soir »

Les exemples en (7) font partie des exemples donnés par Li (1985) pour illustrer l'omission du génitif après des noms (qu'il considère) collectifs comme *p'ŭrangsŭ* « France » en (7)a et *uri* « nous » en (7)b. Les exemples en (8) figurent parmi ceux qu'il donne pour illustrer respectivement un nom commun composé en (8)a, un titre en (8)b et une heure en (8)c.

L'hypothèse de l'omission du génitif avancée par Li peut être réfutée premièrement par le fait que les exemples tels que *p'ŭrangsŭ saram* « un(e) français(e) » en (7)a et *pam yŏl si* « dix heures du soir » en (8)c ne correspondent pas à des cas d'omission du génitif, puisque le morphème –*ŭi* ne peut pas intervenir après *p'ŭrangsŭ* « France » lorsqu'il s'agit d'une nationalité, ni après *pam* « nuit » lorsqu'il

est suivi par une heure⁶, et deuxièmement par l'existence de cas où le génitif est obligatoirement suffixé (cf. (6)). Ensuite, dans l'exemple *pang.an* « intérieur d'une chambre » en (8)a, le génitif ne peut pas non plus se trouver après le N1.

3.2 Ambiguïté d'interprétation.

Le même type d'explication est fourni Cho See-Young (1991 : 16) qui affirme lui aussi que $-\check{u}i$ peut être omis à l'oral, mais précise que cela n'est possible que lorsque le contexte ne permet pas d'ambiguïté. Le génitif devrait en revanche être suffixé dans des situations formelles, comme dans des titres de journaux ou de livres⁷. Les exemples suivants sont ceux donnés par Cho.

(9) a. 존의 동생

chon-ŭi tongsaeng

John-GEN petit(e)-frère/sœur

« Le petit-frère/la petite-sœur de John »

b. 존 동생

chon-∅ tongsaeng

John-∅ petit(e)-frère/sœur

« Le petit-frère/la petite-sœur de John »

(10) 이순신 장군의 전기

isunshin changgun-**ŭi** chŏn'gi Lee Sunshin général-GEN biographie

« La biographie du général Lee Sunshin »

En effet, nous pouvons voir en (9)b que l'omission du génitif ne cause aucune ambiguïté, et en (10) que le titre du livre « La biographie du général Lee Sunshin » comporte bien le morphème du génitif, alors que sa présence n'est pas obligatoire. Mais ces exemples posent problème dans la mesure où, bien que Cho See-Young introduise la notion d'ambiguïté dans le contexte, les exemples qu'il donne ne comportent pas de contexte discursif. Ainsi selon le contexte, l'exemple en (9) pourrait être compris comme (i) le frère de plusieurs personnes où on précise qu'il s'agit du frère de John (et non de quelqu'un d'autre, et il s'agirait donc d'un focus sur le N1), ou comme (ii) le frère de John parmi

6 т

⁶ Le morphème -*ŭi* ne peut pas intervenir dans ce cas car *p'ŭrangsŭ* «France» et *pam* « nuit » peuvent déterminer le nom qu'ils précèdent par simple juxtaposition.

⁷ Citation d'origine : « The genitive particle $2 \mid /-ui \mid$ can be omitted in rapid speech when there is no ambiguity in te co(n)text.. [...] In more formal situations, e.g. in the title of a newspaper or a book, the particle $2 \mid /-ui \mid$ should be retained. »

plusieurs choses qui ont un lien avec John (il s'agirait donc d'un focus sur le N2). Il en va de même pour l'exemple (10).

L'affirmation de Cho See-Young (1991) s'avère également problématique lorsqu'on la confronte aux données suivantes.

(11) a. 아름다운 소녀의 목소리

arŭmdau-n sonyŏ-**ŭi** moksori être beau-SA fille-GEN voix « La voix d'une belle jeune fille » « La belle voix d'une jeune fille »

b. 아름다운 소녀 목소리

arŭmdau-n sonyŏ-Ø moksori être beau-SA fille-Ø voix « La voix d'une belle jeune fille » « La belle voix d'une jeune fille »

(12) a. 마지막손님

majimak sonnim
dernier client
« Le dernier client »

b. 마지막의 손님

majimak-**ŭi** sonnim dernier-GEN client

Dans un premier temps, nous remarquons grâce aux exemples en (11) que le génitif ne permet pas de lever l'ambiguïté. En (11)a et en (11)b, qui sont aussi tirés de Cho See-Young (1991)⁸, nous pouvons voir qu'il y a une ambiguïté dans les deux cas : la forme adnominalisante du verbe de qualité *arŭmdap-ta* « être beau » peut qualifier *sonyŏ* « jeune fille » ou bien *moksori* « voix », selon la prosodie. Notons que dans ces exemples, il est assez difficile de dire que ces ambiguïtés sont dues au contexte ou non, car Cho See-Young ne donne pas assez de contexte pour que nous puissions noter une différence.

-

⁸ Cho See-Young (1991 : 18) fait remarquer que *arŭmdaun sonyŏ-ŭi moksori* peut signifier à la fois « la belle voix d'une fille » ou « la voix d'une belle fille », mais ne donne aucune explication.

Enfin, l'exemple en (12)a, qui correspond au titre d'une nouvelle que nous avons incorporée à notre corpus écrit, n'est pas sujet à une suffixation du génitif, alors que ce serait possible, comme nous pouvons le voir en (12)b. Cet exemple va donc à l'encontre de la seconde affirmation de Cho See-Young, selon laquelle $-\check{u}i$ « doit être suffixé dans les situations formelles comme dans des titres de journaux ou de livres ».

3.3 Anomalie sémantique

Sohn Ho-Minh (1999) mentionne l'anomalie sémantique, en plus de l'ambiguïté, pour expliquer l'omission du génitif : « Fréquemment, la particule de génitif est omise dans des énoncés si cela ne cause aucune ambigüité ou anomalie sémantique [...].» (p. 301)⁹.

- (13) a. 저사람의 노래

 Chŏ saram-ŭi norae

 DEM personne-GEN chanson

 « La chanson de cette personne »
 - b. 저사람노래

 chŏ saram-∅ norae

 DEM personne-∅ chanson

 « La chanson de cette personne »
- (14) a. 서울사람
 sŏul-∅ saram
 Séoul-∅ personne
 « Un(e) séoulite »
 - b. *서울의 사람
 sŏul-**ŭi** saram
 Séoul-GEN personne

Dans l'exemple (13)b, nous pouvons voir que l'omission de -*ŭi* ne cause aucune anomalie sémantique, alors qu'en (14)b, c'est son insertion qui cause une anomalie sémantique, car il est impossible de dire *sŏul-ŭi saram* pour parler de personnes originaires de Séoul¹⁰. La première condition (l'anomalie

_

⁹ Citation d'origine: « Frequently, the genitive particle *uy* is omitted in utterances if no ambiguity or semantic anomaly is thereby caused [...]. It cannot, however, be omitted if the noun phrase has a particle [...]. »

¹⁰ Nous avons remarqué qu'il était possible de rétablir la grammaticalité de (14) en insérant le suffixe de pluriel, comme dans l'exemple suivant :

sémantique) proposée par Sohn Ho-Min pour l'omissibilité du génitif semble également être insuffisante.

3.4 Présence d'une particule dans le premier constituant nominal

Sohn Ho-Min (1999) donne une autre restriction à l'omissibilité du génitif : il serait impossible d'omettre le génitif lorsque la marque génitivale s'attache à un autre suffixe, comme l'illustrent les exemples suivants.

na-man-ŭi saenggak 1SG-seulement-GEN pensée « Ma pensée (à moi seul(e)) »

b. *나만 생각

na-man-∅ saenggak 1SG-seulement-∅ pensée

c. ??/*나 생각

na saenggak

1sG pensée

L'exemple (15) montre en effet que l'absence du génitif après le délimiteur —man « seulement » cause une anomalie sémantique en (15)b. La raison, dans ce cas précis, semble être que l'absence du génitif après le délimiteur —man « seulement » assigne un cas nominatif au pronom personnel na « moi », car il est suivi par un nom prédicatif qui, lorsque la marque —ii n'apparaît pas, a besoin d'un argument sujet. Dans ce cas, pour avoir un énoncé grammatical, le nom saenggak « pensée » devrait apparaître sous sa forme prédicative saenggak—ha—ta « penser », et il ne s'agit donc plus d'une construction nominale. Nous pouvons aussi constater en (15)c que la seule présence du pronom personnel na « moi » sans suffixation a une acceptabilité mitigée. En réalité, la position syntaxique du pronom na « moi » semble correspondre à une topicalisation, et un contexte discursif adéquat, comme dans l'exemple ci-dessous, permettrait d'avoir un énoncé grammatical.

i. 서울의 사람들

sŏul-ŭisaram-tŭlSéoul-GENpersonne-PL« Les gens de Séoul / les séoulites »

Mais dans cet exemple, contrairement à *sŏul saram* « Séoulite » où le N1 indique l'origine du N2, le N1 localise le N2.

(16) a. 나 생각보다 강하구나.

na saenggak-poda kangha-kuna

1SG pensée-COMP être fort-APER

« Quant à moi, je (m'aperçois que) suis plus fort que ce que je pensais! »

b. #/ ??나의/내 생각보다 강하구나.

na-**ŭi**/ nae saenggak-poda kangha-kuna 1SG-GEN/1SG.GEN pensée-COMP être fort-APER « Je m'aperçois qu'il est plus fort que ce que je pensais! »

Nous pouvons effectivement constater en (16)a que lorsque na « moi » n'est pas suffixé, il est automatiquement interprété comme un thème. Dans l'exemple (16)b, en revanche, lorsque na « moi » est suffixé, il n'est plus question de topicalisation, et le sens de l'énoncé ainsi que le sujet syntaxique ne sont plus les mêmes. Nous pouvons voir qu'il est également possible d'avoir la forme contractée nae « mon » car le génitif peut fusionner avec certains pronoms personnels.

Les observations que nous avons faites dans cette section nous permettent de conclure que les théories avancées dans les études précédentes, bien qu'elles ne soient pas totalement erronées, semblent encore insuffisantes pour expliquer le fonctionnement du génitif, et que d'autres paramètres doivent être pris en compte dans l'étude des constructions génitivales.

4. AUTRES PARAMETRES POUR LA SUFFIXATION OPTIONNELLE DU GENITIF.

4.1 La spécificité

Han (2012 : 52) montre que les constructions de Type A qui ont un N1 autonome (cf. sous-type Aa, section 2, p. 4) n'interdisent pas complètement la suffixation du génitif, à condition que le N1 soit spécifique.

(17) a. ??여성의 잡지.

yŏsŏng-**ŭi** chapchi femme-GEN magazine « Le magazine de la femme »

b. [내가 어제 만난 여성]의 잡지.

[nae-ka ŏje manna-n yŏsŏng]-ŭi chapchi
1SG-NOM hier rencontrer-SA femme-GEN magazine
« Le magazine de la femme que j'ai rencontrée hier »

c. *[내가 어제 만난 [여성 잡지]].

[nae-ka ŏje manna-n [yŏsŏng-∅ chapchi]] 1SG-NOM hier rencontrer-SA femme-GEN magazine

En (17)a, la suffixation du génitif au N1 yŏsŏng « femme » altère l'acceptabilité de la construction, mais ne la rend pas agrammaticale. En (17)b, lorsque le N1 yŏsŏng « femme » est modifié par un syntagme nominal (désormais SN), l'acceptabilité de l'énoncé est entièrement rétablie. En revanche, le même énoncé devient agrammatical lorsque le N1 perd la suffixation du génitif, comme en (17)c, car yŏsŏng chapchi fonctionne ainsi comme une unité lexicale et cela crée un conflit avec la sémantique du verbe manna-ta « rencontrer » qui appelle un argument animé et humain ou au moins humanoïde (dans ce contexte). Le fait que la suffixation ait une incidence sur le sens et l'acceptabilité de l'énoncé montre que la suffixation n'est pas facultative puisqu'elle doit obligatoirement intervenir dans un certain contexte.

Nous avons noté à la section 0 que le contexte ne semblait pas suffisant pour influer sur les constructions données par Cho See-Young (1991). Les exemples suivants montrent l'influence d'un contexte plus précis sur l'acceptabilité du type de marquage. Ainsi nous pouvons noter qu'un exemple de type B tel celui en (18) peut avoir plus de difficultés à apparaître sans l'adjonction du suffixe de génitif, dans le contexte explicité en (22).

(18) a. 정수의 볼

chŏngsu-**ŭi** pol Chŏngsu-GEN joue « La joue de Chŏngsu »

b. 정수 볼

chŏngsu-Ø polChŏngsu-Ø joue« La joue de Chŏngsu »

(19) a. 장난을 하다 들켜버린 어린

changnan-ŭl ha-ta tŭlk'i-ŏ bŏri-n ŏri-n bêtise-ACC faire-INTER être découvert-LI jeter-SA être jeune-SA

아이처럼 정수의 볼이 발갛게

ai-ch'ŏrŏmchŏngsu-ŭipol-ipalgah-keenfant-COMPChŏngsu-GENjoue-NOMrouge-SADV

상기되어가는것을, 영선은

sanggi-toe-ŏ ka-nŭn kŏs-ŭl, yŏngsŏn-ŭn rougissement-devenir-LI aller-SA chose-ACC Yŏngsŏn-TH

슬쩍 훔쳐보았다.

sŭltchŏk humch'i-ŏ po-ass-ta. discrètement voler-LI voir-PAS-ST

« Yŏngsŏn regarda discrètement la joue de Cheongsu rougir comme celle d'un enfant pris en train de faire une bêtise »

b. ??장난을 하다 들켜버린 어린

changnan-ŭl ha-ta tŭlk'i-ŏ bŏri-n ŏri-n

bêtise-ACC faire-INTER être découvert-LI jeter-SA être jeune-SA

아이처럼 정수 볼이 발갛게

ai-ch'ŏrŏm **chŏngsu-Ø pol**-i palgah-ke

enfant-COMP Chŏngsu-Ø joue-NOM rouge-SADV

상기되어가는것을, 영선은

sanggi-toe-ŏ ka-nŭn kŏs-ŭl, yŏngsŏn-ŭn rougissement-devenir-LI aller-SA chose-ACC Yŏngsŏn-TH

슬쩍 훔쳐보았다.

sŭltchŏk humch'i-ŏ po-ass-ta. discrètement voler-LI voir-PAS-ST

« Yŏngsŏn regarda discrètement la joue de Cheongsu rougir comme celle d'un enfant pris en train de faire une bêtise »

L'exemple en (19)a, tiré d'une nouvelle, a été jugé beaucoup plus naturel que celui en (19)b par les locuteurs natifs que nous avons confrontés aux deux exemples. Cette différence semble confirmer à la fois le rôle du contexte par rapport à la présence du suffixe de génitif, et l'hypothèse de Han (2012) selon laquelle –*ŭi* apparaît le plus souvent avec une entité spécifique car dans ces exemples, le contexte permet de spécifier le N1 dans le syntagme *chŏngsu-ŭi pol* « la joue de Chŏngsu » où *Chŏngsu* correspond à un élément identifiable de manière spatio-temporel.

4.2 Les propriétés syntaxiques et sémantiques des noms

Il y a eu de nombreuses approches différentes en vue d'identifier les différentes formes de constructions génitivales et d'expliquer le fonctionnement du génitif en coréen. Premièrement, Park Ho-Gwan (2001) a identifié 3 types par rapport au type de N2 et au type de relation syntaxique entre N1 et N2: (i) les constructions inclusives dont le N2 est un nom prédicatif (ex. (20)), (ii) les constructions relatives, qui sont dérivées d'une proposition relative ou complétive dont le N2 de la construction génitivale est l'argument (ex. (21)), et les constructions adjonctives où le N1 est lexicalement adjoint au N2 (ex. (22)).

- (20) 나라의 발전

 nara-ŭi paljŏn

 pays-GEN développement
 - « Le développement du pays »
- (21) 학문의 연구

 hangmun-ŭi yŏngu

 littérature-GEN recherche

 « Des recherches en littérature »
- (22) 무시험 전형

 mushihŏm-♡ chŏnhyŏng

 sans examen-♡ sélection

 « Sélection sans examen »

Deuxièmement, Shin Sun-Kyung (2013) distingue deux constructions différentes par rapport au type des noms qui les composent : (i) les constructions à relation prédicative nommées type A (avec un nom tête (N2) prédicatif, et pouvant être dérivé par la suffixation de *-ha-ta* [-faire-ST]) : ex. (23), et (ii) les constructions à relation collective nommées type B (où les deux N sont des noms non prédicatifs) : ex. (24).

(23) 철수의 오해

ch'ŏlsu-ŭi ohae

Ch'ŏlsu-GEN mécompréhension

« La mécompréhension de Ch'ŏlsu »

(24) 청소년의 문제

ch'ŏngsonyŏn-ŭi munje adolescent-GEN problème « Les problèmes des adolescents »

Han (2012 : 51) montre que la suffixation du génitif ne peut pas intervenir si le N1 est un nom déterminatif, et ne peut donc pas être employé comme un nom indépendant ou comme un nom tête, comme nous l'avons vu dans le sous-type Ab (ex. (4)b, section 2, p. 4), repris ci-dessous.

(25) a. 국제 결혼

kukche-∅ kyŏrhon entre.nations-∅ mariage « Un mariage international »

b. *국제의 결혼

kukche-**ŭi** kyŏrhon entre.nations-GEN mariage

c. 국제의 날

kukche-**ŭi** nal
international-GEN jour
« Journée de l'international »

Dans les exemples en (25)a et (25)b, nous pouvons voir le contraste entre le cas où le génitif est absent en (25)a et lorsqu'il est présent en (25)b. De surcroît, il semble que la suffixation soit doublement impossible en (25)b : à la fois à cause de l'absence d'autonomie syntaxique du N1, et à cause du type du N2, parce qu'il s'agit d'un nom prédicatif qui a besoin d'arguments humains. Ce que Han ne précise pas, en revanche, c'est la possibilité d'avoir, comme en (25)c, une suffixation de *kukche* « entre nations » par le morphème –*ŭi*.

Cette suffixation – par ailleurs obligatoire – peut être expliquée par le type de N2, ce qui renvoie à la théorie de Park Ho-Gwan (2001) qui explique les caractéristiques des constructions génitivales en se basant sur les propriétés sémantiques des noms entrant dans la composition des constructions génitivales ainsi que sur leur construction syntaxique. Il semble plutôt évident que *kyŏrhon* « mariage » n'a pas les mêmes propriétés sémantiques et syntaxiques que *nal* « jour ». Alors que dans le premier cas il s'agit d'un nom d'action prédicatif, dans le second cas, il s'agit d'un nom temporel. De plus, alors qu'en (25)a le N1 fonctionne comme un nom dépendant et indique une propriété du N2, en (25)c le N1 fonctionne comme un nom autonome et indique le thème du N2 (le thème de la journée

est l'international). En (25)a, il semble qu'il soit plutôt question de caractérisation, selon la définition de Creissels (2006) : « [...] la caractérisation, modification sémantique consistant à restreindre le signifié d'un nom en le mettant en relation avec une notion, et non pas comme dans la construction génitivale prototypique avec un individu » (p. 142). Cette explication vaut également pour l'exemple yŏsŏng chapchi « magazine féminin » où le N1 est interprété comme une notion et restreint le signifié du N2.

Il est également possible de dire que le génitif peut être absent dans un SN avec un N2 prédicatif lorsque le N1 peut correspondre à l'argument du N2. Les exemples suivants semblent confirmer cette hypothèse, car le fait d'avoir un nom autonome et humain comme *ch'in'gu* « ami », qui fonctionne comme agent du N2, permet l'absence du morphème –*ŭi*.

- (26) a. 친구의 결혼

 ch'in'gu-**ŭi** kyŏrhon

 ami-GEN mariage

 « Le mariage d'un ami »
 - b. 친구 결혼

 ch'in'gu-∅ kyŏrhon

 ami-∅ mariage

 « Le mariage d'un ami »
- (27) a. 친구가 결혼했다.

 ch'in'gu-ka kyŏrhon-ha-yŏss-ta

 ami-NOM mariage-faire-PAS-ST

 « Mon/un ami s'est marié »
 - b. *국제가 결혼했다.

 kukche-ka kyŏrhon-ha-yŏss-ta
 international-NOM mariage-faire-PAS-ST

La confrontation des données aux théories sur la suffixation facultative du génitif nous a permis de nous rendre compte i) que les conditions (économie de langage, sémantique, etc.) données jusqu'ici ne permettent pas de décrire tous les cas dans lesquels la suffixation est optionnelle, ii) que la présence ou l'absence de $-\check{u}i$ semble dépendre également de la spécificité et du type des noms qui composent la construction en question, et qu'il faut par conséquent analyser les types de relations entretenues par ces noms dans les constructions où la suffixation du génitif est prétendument libre.

4.3 Les relations nominales

Il semble que le type de la relation nominale, en plus des paramètres que nous avons vus jusqu'ici, joue un rôle important dans les constructions génitivales, car nous avons pu voir que le type de N2 et le type de N1 dans la construction semble avoir une influence sur la présence de la marque du génitif.

4.3.1 La relation possessive

D'après Lee Hee-Seung (1998), le génitif est facultatif dans les relations nominales correspondant à la possession élargie selon la définition de Milner (1982) (partie à tout, possession par un humain, relation de parenté, etc.). La question de la possession a également une place importante dans Park So-Young (2014) pour qui le suffixe de cas génitif a un sens possessif. Nous pouvons d'ailleurs voir, grâce aux données de notre corpus écrit, que les relations possessives semblent effectivement permettre l'absence du suffixe génitival.

Possession inaliénable

- (28) a. ...고아들이 이웃 아주머니의 젖을 먹고...
 - ...koa-tŭl-i iut **ajumŏni-ŭi chŏj-**ŭl mŏk-ko...
 ...orphelin-PL-NOM voisin dame-GEN sein-ACC manger-CON
 « Les orphelins tétaient le sein de la voisine. »
 - b. ...고아들이 이웃 아주머니 젖을 먹고...
 ...koa-tŭl-i iut ajumŏni-Ø chŏj-ŭl mŏk-ko...
 ...orphelin-PL-NOM voisin dame-Ø sein-ACC manger-CON

« Les orphelins tétaient le sein de la voisine. »

Possession aliénable

- (29) a. 이 아이들의 구두를 맞춰 주새요.
 - i ai-tŭl-ŭi kudu-rŭl match'u-ŏ chu-se-yo

 DEM enfant-PL-GEN chaussure-ACC ajuster-LI donner-HON-POL

 « Ajustez les chaussures de ces enfants. »
- (30) b. 이 아이들 구두를 맞춰 주새요.
 - i ai-tŭl-Ø kudu-rŭl match'u-ŏ chu-se-yo

 DEM enfant-PL-Ø chaussure-ACC ajuster-LI donner-HON-POL

 « Ajustez les chaussures de ces enfants. »

Relation partitive

(31) a. 안쪽문의 손잡이는 구멍이 세개 있습니다.

antchongmun-ŭi sonjabi-nŭn kumŏng-i se kae
porte intérieure-GEN poignée-TH trou-NOM trois CL
iss-sŭmnida
exister-ST.HON
« La poignée de la porte intérieure a trois trous. »

b. 안쪽문 손잡이는 구멍이 세개 있습니다.

antchongmun-Øsonjabi-nŭnkumŏng-isekaeporte intérieure-Øpoignée-THtrou-NOMtroisCLiss-sŭmnidaexister-ST.HON« La poignée de la porte intérieure a trois trous. »

Relation de parenté

(32) a. 회사 오너의 딸인 조 부사장...

hoesa onŏ-ŭi ttal-i-n cho pusachang...
société owner-GEN fille-être-SA Cho vice-président
« La vice-présidente Cho, fille du propriétaire de la société, ... »

b. 회사 오너 딸인 조 부사장...

hoesa onŏ-Ø ttal-i-n cho pusachang...
société owner-Ø fille-être-SA Cho vice-président
« La vice-présidente Cho, fille du propriétaire de la société, ... »

Nous pouvons voir que les exemples (28) à (32) permettent tous l'absence du suffixe génitival. En (28)a et (29)a, les relations de possession aliénable et inaliénable permettent toutes deux l'omission du génitif comme en (28)b et (29)b. Cependant, si nous nous reportons à l'exemple (33), nous pouvons remarquer que toutes les constructions possessives ne permettent pas l'absence du génitif. Nous pensons que cela est dû au fait qu'en (28), le N2 *chŏt* « sein » est une partie du corps du N1 *ajumŏni* « dame » et qu'en (29), le N2 *kudu* « chaussure » fait référence à un objet inanimé pouvant être possédé par un humain, contrairement au N2 *kae* « chien » de l'exemple (33).

Nous pouvons remarquer que les relations de partie à tout comme en (31) permettent également l'absence du suffixe génitival. Ce type de relation permet aussi, dans certains cas, la formation de

noms composés par la simple juxtaposition de deux noms. Par exemple, la juxtaposition de *ch'a* « voiture » et *mun* « porte » donne le nom composé *ch'amun* « portière (de voiture) », mais il est également possible d'avoir *ch'a-ŭi mun* « la porte de la voiture » dans un contexte spécifique, où il s'agirait d'une voiture identifiée comme par exemple dans « la porte de la voiture de Jean ».

Enfin, l'exemple (32) montre qu'il est également possible en (32)b d'avoir le N1 *hoesa onŏ* « propriétaire d'une société » sans le suffixe de génitif devant le N2 relationnel *ttal* « fille ». Il semble que cela soit le cas pour toutes les relations de parenté. Mais les relations de possession élargie ne semblent pas toutes permettre l'absence de suffixation.

L'exemple (33) pose problème quant à la possibilité d'omission du génitif car le N1 yŏja « femme » en (33)a est le possesseur du N2 kae « chien », mais l'absence de –ŭi donne une construction agrammaticale en (33)b. Ici, il semble que ce soit le type du N1 qui impose le génitif car lorsqu'il est absent, (33)b peut être interprété comme une caractérisation, alors même que cette expression n'existe pas en coréen. Dans ce cas, la caractérisation n'est pas possible car yŏja « femme » ne peut pas restreindre le signifié de kae « chien » pour deux raisons : i) kae « chien » ne correspond pas à une notion, mais à une entité, et ii) yŏja « femme » ne fait pas partie du champ sémantique généralement associé à kae « chien », ce qui ne permet pas d'établir de lien sémantique entre ces deux termes.

Park So-Young (2014) distingue deux types de constructions génitivales en fonction de la relation entre le N1 et le N2 : la relation possessive et la relation de détermination. Elle considère que le suffixe génitif—*ŭi* n'a pas la même fonction dans les deux types de construction : il fonctionne comme un suffixe casuel dans la relation de possession, et comme un suffixe modifieur dans la relation de détermination. Il ne pourrait être absent que lorsqu'il fonctionnerait en tant que suffixe de cas (donc pour des raisons supposément semblables à celles de l'omission des autres marques casuelles (nominative et accusative). Les exemples qu'elle donne sont les suivants.

(34) a. 홍부의 형

hongbu-**ŭi** hyŏng Honbu-GEN grand frère « Le grand frère de Hongbu »

b. 홍부 형

hongbu hyŏngHongbu grand frère« Le grand frère de Hongbu »

(35) a. 자비의 손길

chabi-**ŭi** son'gil charité-GEN geste « Un geste de charité »

b. *자비 손길

chabi son'gil

charité geste

Dans les exemples en (34), la suffixation de $-\check{u}i$ serait libre car le N1 est le possesseur (au sens large) du N2, alors qu'en (35), le N1 modifie le N2, ce qui rend la suffixation par $-\check{u}i$ obligatoire. Ainsi les deux relations qui s'opposent sont la relation possessive (où $-\check{u}i$ est un suffixe casuel facultatif) et la relation de modification (où $-\check{u}i$ est un suffixe de modification obligatoire). Mais les exemples cités par l'auteur, où le morphème $-\check{u}i$ n'est pas obligatoire, correspondent tous à des relations de possession, or nous verrons à la section suivante (les autres relations) que la relation de possession est loin d'être la seule à devoir être prise en compte.

4.3.2 Les autres relations.

Nous pouvons voir que la possession n'est pas la seule relation permettant l'absence de suffixation et cela semble également être le cas d'autres relations, comme certaines relations agentives, spatio-temporelles, ou encore les relations dénotant une origine. Les exemples suivants sont également tirés de notre corpus écrit.

(36) a. 톨스토이의 작품 중에서 가장 의미심장하고,

t'olsŭt'oi-ŭi chakp'um chung-esŏ kajang ŭimishimjangha-ko, Tolstoï-GEN œuvre entre-LOC le plus significatif-CON 신비스러운 미소가 미하엘의 미소이다.

shinbisŭrŏu-n miso-ka mihael-ŭi miso-i-ta. être mystérieux-SA sourire-NOM Mikaël-GEN sourire-être-ST « Le sourire de Mickaël est le sourire le plus mystérieux et empli de sens dans les œuvres de Tolstoï. »

b. 톨스토이 작품 중에서 가장 의미심장하고,

*t'olsŭt'oi-*Ø *chakp'um chung-esŏ kajang ŭimishimjangha-ko*,
Tolstoï-Ø œuvre entre-LOC le plus significatif-CON
신비스러운 미소가 미하엘의 미소이다.

shinbisŭrŏu-n miso-ka mihael-ŭi miso-i-ta. être mystérieux-SA sourire-NOM Mikaël-GEN sourire-être-ST « Le sourire de Mickaël est le sourire le plus mystérieux et empli de sens dans les œuvres de Tolstoï. »

- (37) a. 지난달 17일, 서울 강남역의 한 카페.
 - china-n tal shipch'il-il sŏul kangnam-yŏk-**ŭi** han k'ap'e passer-SA mois dix-sept-jour Séoul Kangnam-station-GEN un café « Le 17 du mois dernier, dans un café de la station Kangnam à Séoul. »
 - 지난달 17일, 서울 강남역 한 카페. b. china-n tal shipch'il-il sŏul kangnam-yŏk-∅ k'ap'e han passer-SA Séoul Kangnam-station-∅ café mois dix-sept-jour un « Le 17 du mois dernier, dans un café de la station Kangnam à Séoul. »

L'exemple (36) est un cas de relation agentive où le N1 *t'olsŭt'oi* « Tolstoï » est l'agent du N2 *chakp'um* « œuvre ». L'exemple (37) est une relation locative où le N1 *kangnam-yŏk* « la station (de métro) Kangnam » indique la location du N2 *k'ap'e* « café », qui est également un nom locatif. Cela démontre que la relation possessive n'est pas la seule relation permettant la suffixation facultative. Mais l'exemple ci-dessous laisse supposer que certains types de relations temporelles ne permettent pas l'insertion du morphème –*ŭi*.

(38) a. *새벽의 네시경 주인이 깨웠다.

saebyŏk-ŭi ne-shi-gyŏng chuin-i kkaeu-ŏss-ta.

aube-GEN quatre-heure-environ propriétaire-NOM réveiller-PAS-ST

b. 새벽 네시경 주인이 깨웠다.

saebyŏk-∅ ne-shi-gyŏng chuin-i kkaeu-ŏss-ta.

aube-∅ quatre-heure-environ propriétaire-NOM réveiller-PAS-ST

« Le propriétaire le réveilla vers quatre heures du matin. »

(39) 새벽의 즐거움.

saebyŏk-**ŭi** chŭlgŏum

aube-GEN joie

« La joie de l'aube (= la joie que procure le fait d'être éveillé à l'aube, par exemple). »

Il semble que (38)a est agrammatical car *saebyŏk* « aube » et *ne-shi* « quatre heures » entretiennent une relation d'inclusion où *ne-shi* « quatre heures » est inclus dans la période correspondant à *saebyŏk* « aube », et que le N1 *saebyŏk* « aube » joue un rôle distinctif par rapport à *ohu ne-shi-gyŏng* « environ quatre heures de l'après-midi ».

De plus, comme Han (2012 : 60) le fait remarquer, il est possible d'établir un lien logique entre saebyŏk « aube » et ne-shi « quatre heures », car ce sont tous les deux des noms temporels, et que le temps peut être compté en heures. En (38)c en revanche, la suffixation est obligatoire car il est impossible d'établir de lien sémantique entre le N1 saebyŏk « aube » et le N2 chŭlgŏum « joie ». En revanche, dans l'exemple (39), le N1 localise temporellement le N2, et aucun lien sémantique ne peut être créé entre les deux noms, ce qui rend la suffixation du N1 obligatoire.

Il semble donc que les termes de « facultatif », « optionnel » ou « libre » ne permettent pas de décrire le fonctionnement du suffixe de génitif dans les exemples où il peut être absent, car les données montrent que la présence et l'absence de ce morphème est régie non seulement par l'économie de langage, et l'ambiguïté, mais également par la spécificité et le contexte, auxquels s'ajoutent la caractérisation et le champ sémantique inhérent aux noms composant la construction génitivale.

5. CONCLUSION

Cette étude nous a permis de montrer premièrement que la théorie de l'oralité ou de l'économie de langage n'était pas suffisante pour expliquer le fonctionnement du génitif dans les constructions génitivales où il est possible de ne pas avoir une suffixation du génitif. Deuxièmement, nous avons démontré que le terme « facultatif » ne correspondait pas au phénomène décrit par les linguistes dans les constructions de type B, car l'apparition et l'absence du génitif dépend de certains facteurs. Troisièmement, nous avons vu que les conditions sémantiques et syntaxiques à prendre en compte doivent être combinées pour expliquer le type de suffixation en question.

Ces paramètres, en plus de s'appliquer aux exemples de suffixation de type B, peuvent également expliquer la présence obligatoire du génitif (cf. type C, section 2) ainsi que les cas où il est impossible de l'insérer (cf. type A, section 2). Mais il reste encore beaucoup de questions auxquelles il faut répondre à propos du fonctionnement du génitif, comme par exemple l'influence du type de nom sur le type de relation nominale selon sa position dans la construction génitivale. Par exemple, il est possible d'avoir saram tasŏt-myŏng « cinq personnes » et tasŏt-myŏng-ŭi saram « cinq personnes », ainsi que nara-ŭi kunin « les soldats du pays » et kunin-ŭi nara « le pays des/du soldat(s) ». Mais il est impossible d'avoir ch'ingu-ŭi chip « la maison d'un(e) ami(e) » et *chip-ŭi ch'ingu, car le N1 chip « maison » est, dans cette position, un nom locatif dont ch'ingu « ami(e) » ne fait pas partie du champ sémantique que l'on peut lui attribuer. Il faudrait également vérifier dans quelle mesure les paramètres pris en compte s'appliquent aux constructions génitivales, et s'il y a des exceptions.

Il y a également d'autres types de relations nominales à étudier, comme par exemple la quantification, les constructions à classificateur, d'autres constructions locatives et temporelles, et voir le rôle du génitif dans ces constructions. Enfin, il faut également analyser les constructions de type A plus précisément afin de déterminer s'il s'agit effectivement de constructions génitivales ou s'il faudrait leur donner une autre appellation.

ABREVIATIONS

1SG Pronom personnel de la première personne du singulier

1SG.HBL Forme humble du pronom personnel de la première personne

ACC Accusatif

APER Aperception

COMP Comparaison

CON Connectif

GEN Génitif

HON Honorifique

INTER Suffixe interruptif

LI Suffixe de liaison (pour les verbes supports)

NOM Nominatif

PAS Passé

PL Pluriel

POL Suffixe de politesse

SA Suffixe adnominalisant

ST Suffixe terminal

TH Suffixe de thème

BIBLIOGRAPHIE

Cho, See-Young. (1991). Focusing in English and Korean, Frankfurt am Main New York: Peter Lang.

Creissels, Denis. (2006). Syntaxe générale, une introduction typologique 1: categories et constructions, Paris: Lavoisier.

Duval, M. (2016). Présentation du coréen. Lalies, 36, 157-209.

Han, Joenghan. (2012). chosa 'ŭi'wa t'ŭkchŏngsŏng (Josa 'euy' and Specificity). Hanminjogmunhwayŏngu (La revue des études culturelles coréennes), 40, 39-72.

Lee, Hansol H. B. (1989). Korean Grammar, Oxford University Press.

Lee, Hee Seung. (1998). La structure des compléments du groupe nominal en français et en coréen modernes: étude de linguistique comparative, Thèse de doctorat, Paris VII.

Li, Jin-Mieung. (1985). Grammaire du coréen, Tome 1, Paris : Pour l'Analyse du Folklore.

Park, Ho-Gwan (2001). Kugŏ sokkyŏk myŏngsaguŭi t'ongsa kujowa ŭimi (Syntactic Structure and Meaning of the Genitive Noun Phrase in Korean). *Ŏnŏkwahagyŏn'gu* (*The Journal of Linguistic Science*), 19, 23-46.

Park, So-Young. (2014). kwanhyŏnggyŏkchosa 'ŭi'ŭi tu yuhyŏng: sokkyŏk p'yojiwa sushik p'yojirosŏŭi 'ŭi' (Two Types of Adnominal Particle 'uy' in Korean: Genitive and Modificational 'uy'). Hyŏndaemunbŏbyŏn'gu (Studies in Modern Grammar), 81, 1-27.

Shin, Sun-Kyung. (2013). Myŏngsayŏngyŏlguŭi {ŭi} shirhyŏn yangsang'e taehan il koch'al (A Study on Condition for Realization of Genitive Marker {uy}). *Korean Linguistics*, *61*, 173-199.

Vovin, A. (2000). Pre-Hankul materials, Koreo-Japonic, and Altaic. Korean studies, 24, 142-155.

Vovin, A. (2001). Japanese, Korean and Tungustic: Evidences for Genetic Relationship from Verbal Morphology. *Altaic Affinities, Proceedings of the 40th meeting of the Permanent International Altaistic Conference (PIAC)*, Provo, Utah 1997. Edité par David B. Honey & David C. Wrignt, *Indiana University Uralic and Altaic Series*, 168, 183-202.

Vovin, A. (2005). The End of the Altaic Controversy. Central Asiatic Journal, 49(1), 71-132.